

duit l'arrivée de l'abégat du pape, afin de savoir de lui quelles concessions seraient acceptable au Vatican.

Le télégramme continue ainsi :

Mgr del Val espère que les manières de voir des deux partis ne différeront pas beaucoup, de façon à permettre un prompt règlement de la question. S'il en est ainsi, Mgr del Val n'hésitera pas à réduire toute opposition du parti des évêques de la province de Québec, par des mesures aussi sévères qu'il sera nécessaire. Il n'a pas l'intention de combattre les évêques, mais il ne permettra pas à leur opposition de s'étendre au delà du minimum irréductible fixé par le pape.

Ce télégramme, ainsi que la mesure prise par le premier ministre et ses collègues, lorsqu'ils ont sollicité l'envoi d'un abégat, a détruit entièrement l'idée que certaines personnes s'étaient faite du premier ministre dans l'Ouest, comme protagoniste des protestants. Le premier ministre ne peut plus passer pour favoriser le sentiment protestant et faire la guerre aux évêques de la province de Québec, vu qu'il n'y a nulle différence entre celle de se soumettre à ses supérieurs ecclésiastiques immédiats ou à ses supérieurs plus éloignés. Parlant comme membre de cette Chambre et comme citoyen du Canada, je dis que cette action était inconstitutionnelle.

Je dis que si le premier ministre a quelque démêlé avec les évêques de Québec relativement à leur action civile, ce qu'il avait à faire, c'était de recourir aux pouvoirs constitutionnels à sa disposition, au lieu de demander un abégat à Rome, de faire signer un *round robin*—ce que nous a dit, il y a quelques temps l'honorable député de Chambly et Verchères (M. Geoffron)—demandant un abégat pour régler une question purement civile que l'on aurait dû régler en conformité de notre constitution.

M. l'Orateur, relativement au paragraphe du discours du trône traitant des beurreries, je désire joindre mes félicitations à celles qui ont déjà été faites au ministre de l'Agriculture pour l'énergie dont il a fait preuve en cette matière. Cependant, je veux aussi signaler le fait qu'en entrant au ministère de l'Agriculture, l'honorable monsieur a trouvé en un parfait ordre tout ce qui avait trait aux beurreries et aux entrepôts frigorifiques.

Il y a deux ans et demi, mon ami l'ex-ministre des Finances (M. Foster) m'assura qu'il allait mettre un crédit de \$20,000 dans les estimations, et nous étions parfaitement certains, le professeur Robertson et moi, que cela serait fait, et en conséquence je télégraphiai que nous aurions 30 beurreries dans les Territoires du Nord-Ouest, mentionnant quelques-uns des endroits où elles seraient établies. Le professeur Robertson me dit alors qu'il faudrait environ ce nombre, et je vois que le ministre actuel établit ces beurreries dans quelques-uns des endroits que j'indiquais alors.

Si nous devons invoquer les prophéties des apôtres, nous verrions que nos prédictions relativement à ces beurreries, se sont accomplies plus vite même que ces divines prophéties auxquelles j'ose faire allusion.

Il est, dans le discours du trône, un point que je ne saurais passer sous silence, c'est le paragraphe qui a trait au bill touchant les pensions de retraite. J'ignore quelle est la nature de ce bill, mais je sais que déjà le gouvernement a introduit dans ce pays un élément des plus démoralisateurs, tant au point de vue social que politique. D'Halifax à Vancouver, nous avons des comités d'exécu-

tion dans les moindres petits centres, et l'on n'a dit qu'un député de l'Ouest avait écrit à un de ses commettants une lettre à peu près dans ce sens : "Je ne puis découvrir de raisons pour motiver le renvoi des gens, mais je compte sur vous pour m'en fournir."

Ainsi les honorables messieurs de la droite ont introduit dans le pays le système "aux vainqueurs les dépouilles." Au mépris de la tradition anglaise, au mépris de la constitution du Canada, au mépris de l'exemple de nos voisins américains qui essaient de se défaire de ce vicieux système, les honorables messieurs l'ont introduit dans le pays.

Qu'est-ce que ce système, sinon l'achat du pouvoir de la manière la plus vile. Corrompre un électeur en lui payant son vote, en lui promettant une position vacante, ce sont là des fautes vénielles comparées au fait de dire à un homme : trouvez une raison contre tel ou tel homme et je lui enlèverai sa position pour vous la donner.

Cela a inauguré un système d'espionnage, d'accusations injustes ; cela introduit dans la politique et la vie sociale un dégradant élément ; et quelle est la conséquence ? Dans certains endroits de l'Ouest, et je ne doute pas qu'il n'en soit de même dans tout le pays, là où régnait auparavant la paix et l'harmonie, la confiance mutuelle, il existe maintenant une atmosphère de suspicion, de défiance entre les gens, et il en résulte l'espionnage, les fausses accusations, la subornation des témoins et tout le mal que peut engendrer ce pernicieux et dégradant système.

Bientôt, lorsque l'on traitera ce sujet, j'établirai que l'on est allé jusqu'à priver des veuves de positions insignifiantes pour les donner à des partisans affamés.

Maintenant, M. l'Orateur, je ne me laisserai pas tenter pour le désir de suivre l'exemple de ceux qui ont, avec tant d'éloquence, abordé ce paragraphe du discours du trône dans lequel il est parlé de Sa Majesté dans des termes si justes et si appropriés. Soixante années d'un règne sans parallèle sur un Empire sans égal.

Il y a eu de longs règnes, mais aucun comme celui-ci, autour d'un foyer doux et simple, n'a été aussi fécond en victoires dans les sciences et dans les arts, en triomphes de la liberté et de la charité, l'expansion impériale pour tout l'univers, en renommées rivalisant entre elles. Je ne puis rappeler aucun règne, court ou long sur lequel n'ait plané quelque nuage, permanent ou passager. Le mariage des parents d'hommes déjà vieux n'avait pas encore été célébré lors de l'accession de Sa Majesté au trône et depuis longtemps déjà ont cessé de se faire entendre les sons du requiem chanté sur la tombe d'hommes qui n'étaient pas alors encore nés et qui ont depuis contribué à illustrer ce règne.

Il a été créé des empires qui ont depuis disparu, tandis que son empire colonial a dépassé, dans son développement, les rêves des plus chers de ses premiers conseillers. La société, tant au point de vue social que commercial, a été révolutionnée. La carte de l'Europe—du monde—a été transformée, et cependant la Reine occupe encore, sans tache, souveraine bien aimée, un trône aussi auguste qu'innébranlable. Jeune fille lorsqu'elle est montée sur le trône, elle est arrivée, à travers un siècle difficile, à ce faite de la gloire, et aujourd'hui son front impérial domine toutes les têtes couronnées qui l'entourent et son caractère reste au-dessus de toutes les illustrations passées et présentes.